

“ Pourrions-Nous ne pas gémir à la vue de la lutte engagée dans presque tous les pays contre l'Eglise? Même à l'égard de votre patrie bien aimée, Nous ne sommes pas sans de graves inquiétudes au point de vue religieux.—Dans de telles épreuves, notre âme est remplie d'amertume et de douleur; et les yeux au ciel, elle prie sans cesse le bon Dieu afin qu'il veuille, dans sa pitié et sa miséricorde, apaiser l'orage qui gronde et rendre à l'Eglise la liberté et la paix.

“ Mais pendant la lutte, Dieu aidant, nous ne manquerons point à nos devoirs de Pontife. Exerçant sur la société la divine mission qui nous est confiée, Nous protégerons sans faiblesse, Nous défendrons sans fléchir, comme l'ont fait à toutes les époques ceux qui Nous ont devancé sur ce Siège apostolique, les droits de la vérité et de la conscience, et Nous soutiendrons les intérêts de la religion qui sont en même temps les intérêts des nations.

“ Car, en vérité, pense-t-on sérieusement que les entraves qu'on met partout à la libre action de l'Eglise contribuent à assurer l'ordre et la prospérité des peuples? Quant à vous, mes chers enfants, ouvrez les annales séculaires de la France, et vous y verrez que les époques dans lesquelles elle faisait jaillir sur le monde les plus brillants et les plus lumineux éclats de sa gloire, et donnait à ses fils les plus abondantes jouissances de la paix intérieure, sont celles précisément où les influences salutaires de l'Eglise s'exerçaient plus amplement et plus largement sur les âmes.

“ Instruits par les souvenirs du passé, par les périls du présent, et surtout par les enseignements de votre foi, attachez-vous toujours davantage à votre Mère l'Eglise, et à ce Siège Apostolique, qui est, comme vous le disiez tout à l'heure, le flambeau de la vérité, l'arche du salut, la source de la vie. Aimez-la toujours du plus tendre amour, suivez avec fidélité ses doctrines et ses lois. Vous attirerez ainsi les bénédictions du très Haut sur vous, sur votre patrie, et vous hâterez même le retour de jours moins tristes et moins troubles.

“ Dans cet espoir, comme gage de Notre affection paternelle, Nous accordons du fond de Notre cœur, à vos dignes et vénérés évêques, au clergé, à vous, à vos familles et à toute la France la Bénédiction Apostolique.”

— Samedi, à la Basilique Notre-Dame de Québec, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a fait les ordinations suivantes :

*Sous Diares* : — MM. H. Bouffard, Gilbert, A. Lemieux, du diocèse de Québec; J. Hébert et W. O'Leary, du diocèse de St. Jean, Nouveau-Brunswick.

*Prêtres* : — MM. L. A. Boissinot, St. Joseph de Lévis; Joseph Breton, St. Lazare; Wenceslas Plaisance, St. Jean Deschaillons; J. B. René Labbé, de N. D. de Québec; François Boutin, Ste. Marguerite; Bruno Desjardins, Rivière-Ouelle; Louis O. Tremblay, St. Roch des Aulnaies; John Corbett, du diocèse de Charlottetown, I. P. E.; Dougald McKinnon, Finlay Jos. Chisholm et Finlay Chisholm, du diocèse d'Archat, N. E.

Le lendemain MM. H. Bouffard, A. Lemieux, J. Hébert et W. O'Leary ont été ordonnés diares.

— M. l'abbé W. Couture, parti en juillet dernier pour se faire Chartreux à Grenoble, a quitté le mo-

nastère dernièrement à raison d'un mal d'yeux très-grave; il était menacé de perdre la vue. Aux dernières nouvelles, M. Couture était à Rome. On dit qu'il reviendra au Canada dans le cours de l'été.—*L'Abeille*.

— Vendredi, 7 mai, Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu à la salle du Sénat, et là, il a donné sa sanction à un grand nombre de lois, puis a prorogé la seconde session du quatrième parlement par l'adresse suivante :

*Honorables Sénateurs,*

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

Avant que nous nous séparions, je désire vous offrir mes remerciements pour l'attention et l'assiduité que vous avez apportées dans l'accomplissement de votre devoir. Les preuves deviennent de plus en plus évidentes que le pays va enfin sortir du long état de dépression à laquelle je faisais allusion à l'ouverture de la session, et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

Les mesures relatives aux banques, à la circulation des billets, aux amendements du tarif et aux autres lois passées durant cette session, contribueront, je l'espère, à nous amener plus promptement la prospérité.

L'espoir d'une forte immigration en ce pays sera, d'après les dernières nouvelles, complètement réalisé.

Les lois pour l'organisation plus efficace des Territoires du Nord-Ouest, pour l'amendement de l'Acte des Terres de la Couronne et pour une meilleure administration des biens des Sauvages, contribueront aussi à l'avancement de cette grande et intéressante contrée.

La mesure de consolidation des lois du Revenu de l'Intérieur et les autres actes d'intérêt public semblent bien de nature à développer les ressources du pays.

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des crédits que vous avez votés si libéralement. J'ai confiance que les efforts énergiques qui ont été faits pour fixer les tribus sauvages sur les réserves du Nord Ouest diminueront à l'avenir les dépenses occasionnées par la disette aux dépens du trésor public.

*Honorable Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes,*

Les appropriations aideront mon gouvernement à posséder avec vigueur la construction du Chemin de fer du Pacifique et à hâter la terminaison de notre système de colonisation.

En vous faisant nos adieux, permettez moi de vous exprimer les vœux que je forme pour votre bonheur et votre prospérité.

— Les ingénieurs partis il y a quinze jours pour aller explorer les terrains entre le lac St. Jean et le lac Edouard, pour la construction du chemin de fer du lac St. Jean, sont arrivés à Québec, le 15 de mai courant, par le vapeur *Saguenay*.

Ces messieurs ont été heureux dans leur exploration et rapportent avoir trouvé une ligne très-avantageuse pour le chemin de fer.

Un autre parti d'ingénieurs employés actuellement entre le lac Edouard et St. Raymond, arrivera dans quelques jours.